

L'ENSEIGNEMENT DE L'ITALIEN EN LV3

L'apprentissage de l'**italien comme troisième langue vivante** peut s'effectuer dans le cadre :

- **d'un enseignement d'exploration - 3h/semaine**
- d'un enseignement facultatif - 3h/semaine

Il s'adresse à des élèves qui, du fait de leur âge, ont en général une meilleure capacité d'observation, de réflexion, de conceptualisation, et ont déjà acquis au cours de leur scolarité :

- des connaissances sur le fonctionnement des langues ;
- des stratégies d'apprentissage et des méthodes de travail ;
- une plus grande maturité qui les pousse à s'intéresser à des aspects de civilisation plus diversifiés, à des thèmes touchant directement aux réalités actuelles.

Par ailleurs, la grande proximité du français et de l'italien, par leurs origines latines communes, permet une progression rapide et des résultats gratifiants pour le travail des élèves.

En Seconde :

lors de son inscription au lycée, l'élève devra choisir obligatoirement entre 2 **enseignements d'exploration** :

Choix 1	- SES (Sciences Economiques et Sociales) ou - PFEG (Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion)
Choix 2	- Grande diversité d'enseignements d'exploration parmi lesquels italien LV3 (grand débutant)

En Première et en Terminale :

L'apprentissage de l'italien peut se poursuivre ensuite en 1ere et en Terminale **dans toutes les séries générales** (S, ES ou L),

- en tant qu'**enseignement obligatoire** (L)
 - ↳ Coefficient 4 comme la LV1 ou la LV2
- en tant qu'**enseignement facultatif** (L, ES, S)
 - ↳ points au-dessus de 10/20

Un choix gagnant

Au Baccalauréat, les élèves présentent l'italien en LV3 à l'oral. C'est un choix stratégique et gagnant pour deux raisons au moins :

- pour améliorer ses résultats à l'examen ou rattraper des notes moyennes, puisque les statistiques du Rectorat de l'Académie de Strasbourg illustrent les **très bons résultats des élèves d'italien au Bac, voici quelques statistiques** :

Séries	Nombres de notes attribuées	Moyenne en italien
ES	339	14,2
L	119	14,96
S	346	15,13
Technologiques	246	12,33
Professionnels	50	14,42

- pour la poursuite d'études et l'avenir professionnel : l'italien permettra à l'élève d'avoir un atout supplémentaire et valoriser **un profil différent**, mais aussi **d'élargir ses débouchés** vers un pays, **l'Italie qui représente le 2eme partenaire économique** de la France, après l'Allemagne.

Niveau attendu pour le baccalauréat :

Le niveau A2 est visé à la fin du lycée, même si dans les faits, les élèves parviennent très souvent à un niveau B1 du fait de la grande proximité entre le français et l'italien, de la maturité de l'élève de lycée et de la motivation.

En termes de compétences, l'élève à la fin de la Terminale doit être capable de :

	A1	A2
Compréhension de l'oral	Comprendre des termes simples et des expressions élémentaires si l'interlocuteur s'exprime lentement et distinctement	Comprendre une intervention brève si elle est claire et simple
Compréhension de l'écrit	Comprendre des textes très courts et simples si les mots sont familiers et les expressions très élémentaires	Comprendre des textes courts et simples
Expression orale en continu	S'exprimer en utilisant des termes simples et des expressions élémentaires, au besoin avec des pauses	Produire en termes simples des énoncés sur les gens et sur les choses
Expression écrite	Copier, produire des mots et des énoncés brefs et simples	Écrire des énoncés simples et brefs
Interaction orale	Communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots, si l'interlocuteur répète ou reformule ses phrases lentement et l'aide à formuler ce qu'il essaie de dire	Interagir de façon simple avec un débit adapté et des reformulations